



INFO TVA

EVOLUTION DE LA FISCALITE

Critères d'éligibilité au CIDD et au taux de tva réduit à 5.5%

Pour vous aider à mieux comprendre les récentes évolutions fiscales, nous vous proposons une synthèse facile à lire et un rappel des quelques notions techniques.

Bien entendu nous tenons à votre disposition les documents de référence plus complets.

? Quels taux de TVA et quand les utiliser ?

? Quels sont les critères d'éligibilité ?

? Que signifient les coefficients U_w et S_w ?

? Et les menuiseries VMP ?

? Quels taux de TVA et quand les utiliser ?

TVA 2014

20%

Taux normal de 20% : pour la production de **logements neufs** ou pour **une extension de plus de 10%** de la surface.

10%

Taux réduit à 10% : pour les travaux **d'amélioration, d'aménagement et d'entretien** des habitations de plus de deux ans

5.5%

Taux réduit à 5,5% : pour les travaux **d'amélioration de la qualité énergétique** des habitations de plus de deux ans ET pour les **travaux induits**. Concerne la **fourniture ET pose** de matériaux respectant les **critères de performance** fixés par arrêté ministériel.

? Quels sont les critères d'éligibilité ?

ACQUISITION DE MATÉRIAUX D'ISOLATION THERMIQUE		CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ
Matériaux d'isolation thermique vitrés	Fenêtres ou portes fenêtres	$U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ ET $S_w \geq 0.30$ OU $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ ET $S_w \geq 0.36$
	Fenêtres en toiture	$U_w \leq 1,5 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ ET $S_w \leq 0.36$
	Vitrage de remplacement à isolation renforcée	$U_g \leq 1.1 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$
	Doubles fenêtres	$U_w \leq 1.8 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $S_w \geq 0.32$
Volets isolants		$\Delta R > 0.22 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$
Portes d'entrée donnant sur l'extérieur		$U_d \leq 1.7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$

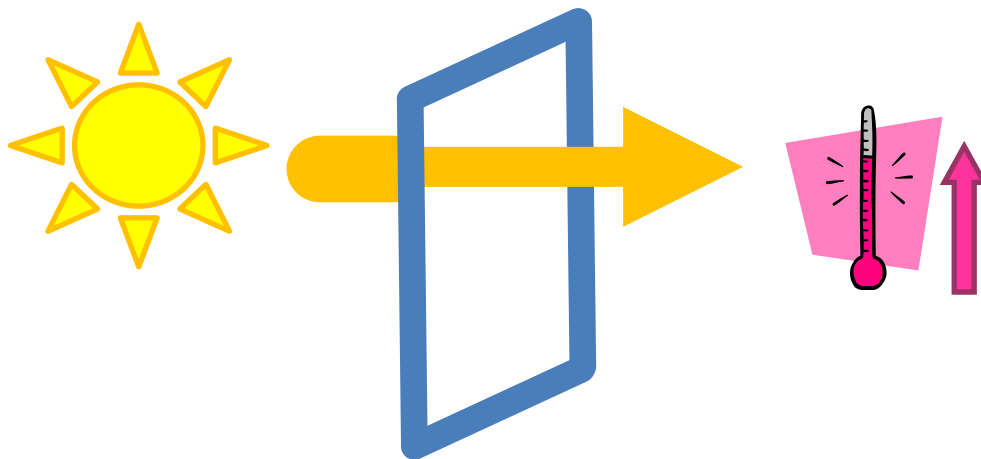
(Texte de référence : CGI – annexe IV – art. 18 bis)

? Que signifient les coefficients Uw et Sw ?

Uw : Le coefficient Uw mesure la **capacité d'isolation** d'une menuiserie (plus il est petit, meilleure est la performance).



Sw : Le coefficient Sw, mesure la **proportion du flux énergétique solaire** que la menuiserie laisse passer (plus il est grand, meilleure est la performance).



A RETENIR : Le législateur permet donc l'éligibilité d'une menuiserie très isolante ($U_w \leq 1,3$) et laissant entrer moyennement l'énergie ($S_w \geq 0,30$) **OU BIEN** d'une menuiserie assez isolante ($U_w \leq 1,7$) et laissant entrer beaucoup d'énergie ($S_w \geq 0,36$).